

III

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1914

(9)

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget des Dotations pour l'exercice 1914 s'élève à fr.	5,614,759 »
Les crédits alloués pour 1913 montent à	5,543,050 »
	<hr/>
Soit une augmentation de. fr.	71,709 »

qui résulte des modifications suivantes :

1° Augmentation de la dotation de la Chambre des Représentants fr.	26,009 »
2° Augmentation de la dotation de la Cour des Comptes	45,700 »
	<hr/>
En plus. fr.	71,709 »

CHAPITRE IV.

COUR DES COMPTES.

ART. 4. — *Traitements des membres de la Cour.*

Crédit demandé pour 1914 fr.	78,900 »
— alloué pour 1913.	79,500 »
	<hr/>
DIMINUTION. fr.	600 »

résultant d'une réduction de 900 francs par suite de la retraite d'un conseiller et d'une augmentation de 300 francs par application de l'article 1^{er} de la loi du 31 décembre 1900 concernant les traitements des membres de la Cour.

ART. 5. — *Traitements et indemnités du personnel des bureaux.
Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914 fr.	450,000 »
— alloué pour 1913.	410,700 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	39,300 »

proposée, pour partie, en vue d'une extension de personnel nécessitée par

NOTE PRÉLIMINAIRE.

l'accroissement de la besogne ensuite du développement constant des budgets de l'État et des provinces et de la reprise du Congo. L'autre partie est destinée aux augmentations réglementaires et à la rémunération des travaux extraordinaires.

ART. 6. — *Matériel et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	35,000	»
— alloué pour 1913.		30,000	»
		5,000	»
AUGMENTATION.		fr.	5,000

sollicitée pour mettre le crédit à la hauteur des besoins.

ART. 8. — *Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, etc.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	4,000	»
— alloué pour 1913.		2,000	»
		2,000	»
AUGMENTATION.		fr.	2,000

destinée à mettre le crédit en rapport avec les dépenses présumées de 1914.

PROJET DE LOI

WETSONTWERP

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1914 est fixé à la somme de cinq millions six cent quatorze mille sept cent cinquante-neuf francs (5,614,759 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 15 octobre 1913.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Dotatiën voor het dienstjaar 1914 is vastgesteld op de som van vijf miljoen zes honderd veertien duizend zeven honderd negen en vijftig frank (5,614,759 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Brussel, den 15^{en} October 1913.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën,

M. LEVIE.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1914.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 30 décembre 1909).	3,300,000 »	3,300,000 »
CHAPITRE II.			
2	Sénat	385,000 »	385,000 »
CHAPITRE III.			
3	Chambre des Représentants	1,360,659 »	1,360,659 »
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
4	Traitements des membres de la Cour	78,900 »	
5	Traitements et indemnités du personnel des bureaux. Traitements de disponibilité	450,000 »	
6	Matériel et dépenses diverses	35,000 »	560,100 »
7	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif.</i>)	1,200 »	
8	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	4,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS			5,614,759 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 15 octobre 1913.

ALBERT.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
M. LEVIE

BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1914.

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK I.			
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 50 December 1909)	5,300,000 •	3,300,000 •
HOOFDSTUK II.			
2	Senaat	585,000 •	585,000 •
HOOFDSTUK III.			
5	Kamer der Volksvertegenwoordigers	1,560,659 •	1,560,659 •
HOOFDSTUK IV.			
BEKENHOF.			
4	Jaarwedden der leden van het Hof	78,900 •	589,100 •
5	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel der bureelen. Jaarwedden van beschikbaarheid	450,000 •	
6	Materieel en verscheidene uitgaven	35,000 •	
7	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	1,200 •	
8	Verleening van hulpelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten en dienstlieden, aan hunne weduwen of verwanten wier stenn zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. Verleening van hulpelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan dezulken onder die personen die slechts een gering pensioen genieten	4,000 •	
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËN fr.			5,814,759 •

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 15^{de} October 1913.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën,
M. LEVIE

(4)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1914

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUSÉRO des articles	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE 1^{er}.			
1	•	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 30 décembre 1909)	
»	•	Dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre (pour mémoire)	
			TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.
CHAPITRE II.			
2	•	Sénat.	fr.
CHAPITRE III.			
3	•	Chambre des Représentants	fr.
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
MEMBRES DE LA COUR.			
4	a.	Traitement du président	1 14,600
	b.	— des conseillers	6 8,800 à 10,300
	c.	— du greffier.	1 8,500
PERSONNEL DES BUREAUX.			
5	•	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :	
		Directeurs	4 7,750 à 8,000
		Chefs de division	10 5,750 et 7,000
		Chefs de bureau.	11 4,700 à 5,400
		Sous-chefs de bureau.	14 3,700 et 4,500
		Vérificateurs de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	36 1,800 à 3,300
		Commis-chefs, commis d'ordre et commis expéditionnaires	21 1,600 à 4,800
		Huissier-chef, huissiers, messagers, feutiers et concierge	18 1,000 à 2,800
		Traitements de disponibilité — Travaux extraordinaires, emplois vacants et nouveaux, promotions et augmentations éventuelles.	10,000
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.			
6	•	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, dépenses imprévues.	
PENSIONS. — SECOURS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
7	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>).	
8	•	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.	
			TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
5,500,000	5,500,000	.	.	5,500,000	5,500,000	
"	"	.	.	50,000	50,000	
5,500,000	5,500,000	.	.	5,550,000	5,550,000	
585,000	585,000	.	.	580,000	555,782	
1,560,659	1,554,650	26,009	.	1,299,290 86	1,163,558 45	
AUGMENTATION . . . fr.		26,009				
78,900	79,500	.	600	70,200	78,500	
450,000	410,700	39,300	.	410,700	355,700	
55,000	50,000	5,000	.	50,000	29,987 78	
1,200	1,200	.	.	1,200	1,000	
4,000	2,000	2,000	.	2,000	1,900	
569,100	525,400	46,500	600	525,100	467,087 78	
AUGMENTATION . . . fr.		45,700				

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation</h2> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
I	Liste civile et (<i>pour mémoire</i>) dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre
II	Sénat
III.	Chambre des Représentants
IV.	Cour des Comptes
	TOTAL fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000 »	5,500,000 »	»	»	3,350,000 »	3,350,000 »	
385,000 »	585,000 »	»	»	580,000 »	353,782 »	
1,360,659 »	1,354,650 »	26,009 »	»	1,299,290 86	1,163,558 45	
569,100 »	523,400 »	45,700 »	»	523,100 »	467,087 78	
5,614,759 »	5,543,050 »	71,709 »	»	5,552,390 86	5,314,428 21	
AUGMENTATION. . . fr.		71,709 »				

(14)